



Saint-Georges

BULLETIN MUNICIPAL ÉTÉ 2026

INFOS



LA NOUVELLE EQUIPE MUNICIPALE

Des commissions
réorganisées - 3 à 5

DES TRAVAUX POUR EMBELLIR LE VILLAGE

Grand projet « la Placette » - 17

DU NOUVEAU DANS LES QUARTIERS

A la rencontre des référents
de quartiers - 10

www.saint-georges-de-luzencon.fr



Été 2026 - n°75

Mot du maire

Chères Saint-Georgiennes,
chers Saint-Georgiens,

Tout d'abord un grand merci à toutes et à tous pour m'avoir réélu, Maire du village avec une large majorité (plus de deux tiers des voix), avec 15 de mes colistiers. C'est un résultat qui m'honore, bien sûr, mais surtout qui m'oblige. Cette confiance que vous m'avez renouvelée m'oblige à tout mettre en œuvre pour réaliser le programme pour lequel vous m'avez élu, en gardant à l'esprit que notre seul objectif est et restera l'intérêt général et le bien-être de tous.

Je remercie les anciens élus qui n'ont pas souhaité se représenter, pour leur implication et leur dévouement au service de la commune.

Les travaux engagés avant les élections se poursuivent, notamment La Placette, la route de Luzençon, l'adressage, les sanitaires de l'espace Gérard PRETRE, et la réhabilitation du local « terrains de pétanque ». Vous en apprendrez davantage dans les prochaines pages de ce bulletin.

Les différents projets mis en avant pendant la campagne électorale sont à l'étude, ou le seront dans les semaines à venir. Nous pourrons faire un point directement avec les habitants lors des réunions de quartier qui seront organisées à partir de cet automne.

Ce début de mandat est marqué par des changements au niveau du personnel communal :

- Anne-Marie MARSAL remplace Stéphanie KISSIENNE, démissionnaire, au poste de Secrétaire Générale.,
- Loeticia FARJOUNEL remplace Florence CAILLEAUD, à qui je souhaite une heureuse et longue retraite. Florence était la mémoire de la mairie, toujours disponible, même le week-end si urgence.
- Olivier MARCELLIN remplace Pierre DECREMPS, qui se met en disponibilité.
- Sylvie MARCO intègre l'équipe administrative pour seconder les agents actuels, notamment pour La Poste et France Service.

Comme chaque année, de nombreux spectacles et animations seront organisés durant l'été par la commune et les différentes associations du village, associations que je remercie vivement pour leur implication dans la vie locale. Vous pouvez retrouver toutes les informations sur le site WEB, sur l'application INTRAMUROS et très bientôt sur la page FACEBOOK de la commune pour une communication plus complète et touchant un maximum de personnes. J'espère que vous participerez nombreux à toutes ces manifestations pour partager un moment de convivialité.

Je vous souhaite, ainsi que toute l'équipe municipale et le personnel communal, de passer un très bel été et de bonnes vacances.

Didier CADAUX



SOMMAIRE

● Équipe municipale :p 3 - 5	● Brèves :p 19
● Enfance :p 6 - 7	● Infos de la Com Com :p 20 - 21
● Services :p 8 - 11	● Devoir de mémoire / État civil :p 22
● Finances :p 12- 13	● Des associations actives ! :p 23 - 29
● Travaux :p 14-16	● Expression libre :p 30
● Grand projet : La Placette.....p 17	● Ça se passe à St-Georges :p 31
● Habiter le territoire :p 18	

Équipe municipale

NOUVEAU CONSEIL

Le 15 mars dernier avaient lieu les élections des représentants de la commune et ceux de la Communauté de communes.

En effet chaque liste présentait les candidats à la Communauté de communes Millau Grands Causses. Avec ses 1700 habitants St-Georges en a proposé 5 (4 + 1 suppléant) parmi les 19 de chaque liste candidate.

Un seul tour a été nécessaire aux 68% de votants pour élire la liste « Ensemble pour St-Georges » de Didier Cadaux. Une majorité d'inscrits sur les listes électorales de St-Georges qui a donné 67% des voix à la liste menée par Didier Cadaux et 33% pour celle conduite par Christian Gauffre (3 sièges au sein du Conseil).



Le Conseil municipal d'installation du 20 mars a ainsi mis en place une nouvelle équipe de 19 élus renouvelée de 6 nouvelles personnes. Une moyenne d'âge de 52 ans qui permet elle aussi de mieux appréhender les préoccupations des jeunes familles.

Issus de différents domaines d'activités, ils apportent dans le même temps de nouveaux éclairages aux situations rencontrées par le Conseil.

C'est au cours de ce Conseil que Didier Cadaux a été élu représentant de la commune. Le maire allait alors pouvoir proposer au Conseil suivant son équipe d'adjoints.

Le 26 mars, à la suite d'élections successives, l'équipe au complet se mettait en place avec ses 5 adjoints et ses 3 conseillers délégués.

L'adjoint étant en charge de domaines bien définis qui lui ont été délégués par le Conseil. Une mission rythmée par des commissions qu'il organise et préside pour préparer les délibérations soumises au vote du Conseil. Son rôle reste d'assister le maire dans la gestion de la commune et de renforcer le lien entre la commune et ses habitants.

Pour plus de cohérence et de fluidité au sein des services et une meilleure réactivité auprès des usagers, les domaines/champs ont été réorganisés au sein des commissions.

1ère Adjointe - Esther Chureau : **Administration générale - Tourisme - Associations - Affaires sociales - Santé**

2ème Adjoint - Florian Vicente : **Finances - Activités économiques - Voirie**

3ème Adjoint - Corine Delmas : **Personnel communal - Affaires scolaires - Enfance**

4ème Adjoint - Rémi Thomas : **Aménagement du territoire - Environnement - Patrimoine - Habitat**

5ème Adjointe - Elisabeth Muys : **Culture - Sports - Animation - CMJ**

Les travaux sont gérés directement par Didier CADAUX.

Les 3 conseillers délégués sont plus spécialement chargés d'un dossier.

Aude Roche en charge de la communication et des relations publiques

Christine Fages en charge des affaires sociales

Jean-Luc Bernard en charge de la coordination des référents de quartier

Conseiller délégué, un statut créé en 2019 pour permettre au maire d'élargir l'attribution des délégations.

Adjoint, conseiller délégué ou conseiller municipal peuvent aussi représenter la commune au sein de différentes instances et organismes comme le Parc naturel régional des Grands Causses, le SMICA (information des collectivités aveyronnaises), le SIEDA (énergies du département), Aveyron Ingénierie...

Les dates et compte-rendus des séances du Conseil municipal sont disponibles sur saint-georges-de-luzencon.fr



En raison d'un embouteillage électoral potentiel en 2032 — incluant la présidentielle, les législatives et les municipales — il se peut que le gouvernement envisage un report exceptionnel du scrutin municipal afin d'éviter la fatigue électorale et les contraintes organisationnelles.

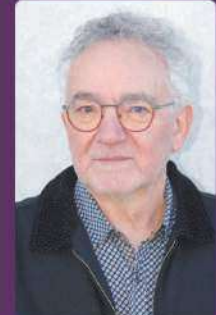
Équipe municipale

Le Conseil Municipal de Saint-Georges de Luzençon est formé du Maire, de cinq adjoints et de treize conseillers municipaux. Les adjoints agissent par délégation du maire dans le domaine qui leur a été attribué.

Chaque semaine, le maire et les adjoints se réunissent pour prendre les décisions qui concernent la vie quotidienne de la commune.

Les décisions importantes sont prises en Conseil Municipal où siègent les dix-neuf élus Saint-Georgiens.

Le maire de Saint-Georges-de-Luzençon est également le vice-président de la Com'com Millau Grands Causses.



Didier CADAUX

M. le Maire
2ème vice président Com'Com



Esther CHURREAU

1ère adjointe
Conseillère déléguée Com'Com



Florian VICENTE

2ème adjoint
Conseiller délégué Com'Com



Corinne DELMAS

3ème adjointe



Rémi THOMAS

4ème adjoint



Elisabeth MUYS

5ème adjointe



Jean-Luc BERNARD

Conseiller délégué



Christine FAGES

Conseillère déléguée
Mairie et Com'Com



Aude ROCHE

Conseillère déléguée



Samuel GALTIER

Conseiller municipal



Philippe LEPETIT

Conseiller municipal



Amérine Raynal

Conseillère municipale



Frédéric EGEA

Conseiller municipal



Philippe CARRIERE

Conseiller municipal



Anaïs TOURNIER

Conseillère municipale



Charlène PRADAL

Conseillère municipale



Christian GAUFFRE

Conseiller municipal opposition



Guilhem DE LAPARRE DE SAINT SERNIN

Conseiller municipal opposition



Laurence PIONA

Conseillère municipale opposition

Équipe municipale

CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

Et maintenant place au conseil municipal des jeunes. Un CMJ toujours en action !

Le conseil municipal des jeunes continue de s'impliquer dans la vie du village. En ce début d'année, ils ont participé à la réussite du repas des aînés . Un moment intergénérationnel riche pour les plus jeunes comme pour les aînés ... Préparation des entrées, distribution des repas, débarrassage des assiettes, entrecoupé de danses ... Bravo !

En avril, ils ont organisé Pâques au parc . Par une belle matinée printanière, ils ont disséminé les œufs à l'espace Gérard Prêtre et distribué les paquets de chocolat préalablement préparés par leurs soins !

Cet événement a rassemblé plus d'une cinquantaine d'enfants accompagnés de leurs parents. Une belle réussite qui prend de l'ampleur d'année en année.

Quelques semaines plus tard, toujours sous le soleil, le CMJ a une nouvelle fois fait preuve d'engagement en mettant en place une chasse aux trésors dans les rues du village lors de la fête de St-Georges. 7 équipes se sont lancées dans la recherche d'indices et du fameux trésor... Un moment drôle, fédérateur et festif...

Nous allons continuer sur cette dynamique et merci aux jeunes du village qui s'investissent sans relâche pour les autres.



De gauche à droite : TOURNIER Mathéo, TAMBOUR PORREYRE Raphaël, PEREZ Gaspard, ADAMCZYK Izy, NDIAYE MUYS Mayal, BERGOUNHE Julia, CADENET Ninon, VICENTE Léia, CARTAILLAC COSTES Aaron, CELLES Landry, CONNES Marilou, NOGARET Roméo.

SENATORIALES 2026

Les sénateurs, qui rédigent et votent les lois, sont 348 à se réunir au Sénat.

Les élections sénatoriales françaises de 2026 renouvelleront la moitié des membres du Sénat au scrutin universel indirect. Les Français ne votent donc pas directement.

Les sénateurs sont élus par les grands électeurs qui sont parfois maires, députés, sénateurs ou conseillers municipaux.

Ces élections, obligatoires pour les 5 grands électeurs de St-Georges, se dérouleront le **27 septembre 2026.**

ECOLE DU CERNON

Une école labellisée « EDD »

Ce label, montre l'engagement de notre école dans l'Education au Développement Durable.

La construction d'un monde plus respectueux de notre environnement passe par l'éducation : mieux le connaître, l'apprécier pour le respecter.

Cette année les élèves ont élu six éco-délégués (filles et garçons).

Ils sont nos ambassadeurs et portent des projets pédagogiques éco-responsables qu'ils relaient auprès de leurs camarades.

Parmi les nombreuses idées dont ils nous ont fait part ; nous avons retenu pour cette fin d'année scolaire le thème des déchets. Avec l'aide d'un enseignant ils ont organisé une demi-journée écocitoyenne. De la maternelle au CM2, le 15 juin quatre ateliers ont été proposés :

- Atelier ramassage de déchets à proximité de l'école : qu'est-ce qu'un déchet ?
- Atelier de tri de déchets : Pourquoi, comment ?
- Atelier recyclage des déchets : Que deviennent les déchets après le tri ?
- Atelier philo : peut-on vivre sans déchet ?



Un jour sans voiture

Dans la continuité des actions éco-responsables, sur une journée, fin juin, les parents et leurs enfants étaient amenés à venir et repartir de l'école à pieds, à vélo, trottinette...

Ce jour-là, le chemin des rivières était fermé à la circulation et la mairie à nos côtés, pour sécuriser les abords.

Les plus grands ont profité, autour de l'école, d'un circuit vélo dans

des conditions presque réelles : carrefours, passages piétons, feux tricolores, stop... un atelier manie-ment du vélo -pour tous- avec utilisation du bike Park. Les plus petits ont appris à être des piétons avertis (permis piéton à l'appui pour les CE2).

Souhaitant que cette initiative crée des émules et donne envie d'être poursuivie.

Quelques exemples concrets de nos projets

Environnement proche :

La classe de CM1-CM2 a démarré l'année scolaire par un projet intitulé « les arbres et les oiseaux autour de l'école ». Des sorties le long du Cernon ont permis aux élèves de référencer et mieux distinguer les arbres qui les entourent.

Le projet se poursuit jusqu'à la fin de l'année en se focalisant sur les oiseaux. L'objectif est de mieux les reconnaître en observant leur plumage et en écoutant leur chant.

Les enfants ont réalisé de jolis nichoirs en bois qui, une fois assemblés, ont été fixés par la mairie, sur les platanes et autres arbres de l'école.



Afin de mieux les observer, il ne reste plus qu'à attendre l'installation des futurs locataires !

Danse

Le swing est à l'honneur à l'école du Cernon ! En effet, deux fois par semaine, les murs ont résonné de cette musique entraînante. Les élèves du CE1 au CM2 ont bénéficié de l'intervention de Robin Bisch-professeur de lindy hop. Les enfants, ravis par cette danse joyeuse

et pleine d'énergie, ont attendu chaque cours avec impatience ! Ce travail a débouché sur des chorégraphies qui sont venues étoffer le spectacle des enfants lors de la kermesse du 12 juin.

Penser un usage maîtrisé des écrans

Ce projet sur l'ensemble de nos classes est né du constat de l'exposition massive des enfants aux écrans dans les familles et ses effets néfastes.

Nos séances ont porté sur la prévention des conduites addictives aux écrans et l'apprentissage de l'attention.

Nous avons élargi le débat aux administrés, via la projection publique du film « Et si on levait les yeux, une classe face aux écrans » de G. Vernet qui tente de montrer que nous pouvons reprendre ensemble le contrôle sur les écrans.

Ce projet a aussi l'ambition de promouvoir la santé, le bien être des élèves, favorisant un climat de classe serein, par la pratique d'activités physiques régulières, la classe dehors...

Départ de la directrice

Après 15 années passées à la direction de l'école, Valérie Cenni fait valoir ses droits à la retraite dès le 1^{er} septembre 2026. Durant ces années, dans cette belle et grande école du Cernon, elle a travaillé dans la bonne entente avec une équipe enseignante stable et sérieuse, chacun avec sa personnalité mais tous avec la même idée de l'école. Un engagement fort qui continue au service de tous les élèves.

Rentrée des classes : mardi 1^{er} septembre 2026

Inscription en mairie
(livret de famille / carnet de santé).

Pour tout renseignement
relatif à l'école :

0121203T@ac-toulouse.fr
ou au 05 65 62 37 24

jusqu'aux vacances scolaires
puis à partir du 31 août.

ECOLE DES AMANDIERS

Pour les élèves de grande section et de primaire, l'année 2026 a débuté par un cycle **natation** de 10 séances à la piscine de Millau. L'objectif : accompagner les élèves vers les évaluations du Pass nautique ou de l'Attestation du Savoir Nager en Sécurité (ASNS).

Le mardi 17 février fut une journée particulière à l'école !

À l'occasion de **Mardi gras**, tous les élèves se sont réunis pour confectionner de délicieuses crêpes. Répartis en plusieurs groupes, les plus grands aidant les plus petits, ils ont préparé la pâte puis fait cuire les crêpes, diffusant une odeur gourmande dans toute l'école.

Place ensuite au carnaval l'après-midi ! Les enfants étaient impatients d'enfiler leurs déguisements. Princesses, licornes, super-héros, footballeurs, bergers et bergères ont envahi la cour de l'école.

Dans une ambiance joyeuse et festive, au son des musiques carnavalesques et des percussions, les élèves se sont rendus au Vill'âge Bleu, où ils ont été accueillis par la directrice et quelques résidents. Ils ont partagé avec eux les délicieuses crêpes préparées le matin. Heureux de ce beau moment d'échange, ils ont ensuite regagné l'école.



Durant la période 4, dans le cadre du projet annuel consacré au pastoralisme, l'école a participé au **concours de sculptures** organisé par l'Entente interdépartementale des Causses et des Cévennes à l'occasion de l'Année internationale du pastoralisme. Ce projet avait pour objectif de faire découvrir la culture agropastorale aux

élèves à travers une démarche créative.

Les enfants ont réalisé une brebis en pompons ainsi qu'un berger vêtu d'une cape confectionnée à partir d'un patchwork de morceaux de cuir. Toutes les sculptures seront exposées lors du Festival du pastoralisme à Florac en septembre 2026. Avant cette exposition, le Département de l'Aveyron a souhaité valoriser le travail des élèves en présentant les créations des classes participantes à l'aire du Viaduc de Millau, de juin à août 2026.



Les mois de mai et juin ont été particulièrement riches pour les écoliers.

Les élèves de CE2-CM1 et de CM2 ont passé le **permis piéton** avec les gendarmes de la Communauté de brigades de Millau.



En juin, les élèves de cycle 3 ont également bénéficié du programme **Permis Internet**, animé par les gendarmes de Millau. Ce dispositif national sensibilise les enfants à une utilisation d'Internet plus sûre et responsable.

Tous les élèves de l'école ont aussi participé à une **activité ludique et sensorielle « La laine dans ses états »**, proposée par le service du patrimoine culturel du Département de l'Aveyron. Accompagnés d'un médiateur, ils ont découvert les différentes étapes du travail de

la laine grâce au toucher, à l'odora et à la vue. Les élèves de cycle 2 et cycle 3 se sont initiés au tissage en réalisant une pièce de tissu sur un métier à tisser rond, tandis que les maternelles ont créé un livret intitulé « Au fil de la laine ».

En juin, les plus grands se sont rendus à pied à Luzençon pour un travail de lecture de paysage avec la chargée du patrimoine de l'Entente Causses et Cévennes. Le magnifique point de vue récompensait largement l'heure de marche, sans oublier le pique-nique avant le retour à l'école. Ce travail s'est poursuivi en classe avec un atelier de construction d'une cauze miniature.

Plusieurs temps festifs ont également rythmé cette fin d'année scolaire :

- les **Olympiades** réunissant les écoles privées du Millavois, autour d'ateliers artistiques et sportifs ;



- une journée de détente et d'activités ludiques et aquatiques à l'**Acroparc** du Mas à Aguessac ;

- sans oublier la **fête de l'école**, le 5 juin, marquée par un magnifique spectacle des élèves sur le thème du pastoralisme et une belle soirée conviviale pour clôturer l'année scolaire.

Désormais, place aux grandes vacances bien méritées pour tous les élèves, avec un rendez-vous fixé au mardi 1^{er} septembre.

Renseignements :

05 65 62 31 36 / 06 44 51 43 67
ecolelesamandiers.saint-georges@ec-mp.org
<https://ecolelesamandiers.jim-dofree.com>

Services

L'EAU

Depuis le 15 décembre 2025, votre espace personnel et sécurisé sur impots.gouv.fr a changé de nom.

Il est devenu « **mon espace Finances publiques** ».

Vous y avez d'ailleurs récemment reçu votre dernière facture d'eau. Un mail vous a averti qu'un document appelé « facture locale » était disponible sur votre espace Finances publiques.

**SUSPENSION DE LA MENSUALISATION
EN 2026 ET 2027**



Ce nouvel espace Finances publiques vous permet d'y faire plusieurs choses :

Recevoir avis et déclarations, déclarer vos revenus, payer vos impôts, gérer votre prélèvement à la source, gérer vos paiements (une facture d'eau par exemple), effectuer des démarches personnalisées...

TRAVAUX D'ELAGAGE

Pour assurer le bon fonctionnement des lignes haute tension et la sécurité des personnes aux abords de ces ouvrages, RTE* va entreprendre des travaux d'élagage et d'abattage **du 2 juin au 15 août**.

*Réseau de Transport Electrique

FAITES VOTRE DECLARATION CATASTROPHES NATURELLES

Pour obtenir une reconnaissance de catastrophes naturelles le maire doit rassembler toutes les demandes des habitants concernant le même phénomène pour ensuite les transmettre à la préfecture dans un délai maximum de 24 mois suivant la catastrophe.

A Saint-Georges les risques pouvant être reconnus de Catastrophes Naturelles sont :

La sécheresse des sols & le gonflement des argiles.

Les inondations & les ruissellements d'eau et de boue,

Les mouvements de terrain : chutes de blocs, glissement de terrain, effondrement de cavités souterraines.

1- Déclarer l'étendue de votre sinistre auprès de votre assureur

Accompagné de l'« Estimatif des dégâts subis » et de tous les éléments qui permettront de déterminer le montant des dommages à indemniser : factures d'acquisition, photographies des biens endommagés, mesures individuelles de prévention prises....

2- Faire une demande de reconnaissance de l'INAA ainsi que CATNAT à la mairie de Saint-Georges-de-Luzençon

Par voie postale : Mairie de Saint-Georges-de-Lu-

zençon - 10 Rue des Bales - 12100 St-Georges-de-Luzençon.

Cette déclaration doit contenir à minima : la date et la nature du sinistre ; une description sommaire des circonstances et causes du sinistre (si inondation, précision si par le bas ou par le haut et hauteur d'eau, hauteur d'eau observé en cm) une description des dommages constatés et un chiffrage approximatif ; les coordonnées des victimes (nom et prénom, numéro de téléphone, adresse e-mail, adresse postale).





Le service administratif
de la mairie est ouvert au public
TOUS les matins.
Les après-midi, accueil sur rendez-
vous uniquement et permanence
téléphonique assurée.

Services

9

DU MOUVEMENT DANS LES SERVICES

Nous souhaitons la bienvenue à Anne-Marie et Loeticia !



Anne-Marie MARSAL est la secrétaire générale de la mairie de Saint-Georges depuis le 5 janvier 2026.

Elle occupait auparavant le même poste dans une mairie de l'Hérault.



Après une vie de conseillère en séjour à l'office de tourisme du Lévezou et 3 ans à la mairie de Creissels, Loeticia FARJOUNEL (non il n'y a pas de faute au prénom !) a pris la suite de Florence CAILLEAUD au service à la population, Urbanisme, Etat-civil... depuis le 12 janvier dernier.

UN DEPART EN RETRAITE BIEN MERITÉ

M. le maire, les conseillers municipaux et les agents communaux remercient vivement Florence CAILLEAUD pour son implication active tout au long de ces 27 dernières années passées au service administratif de la mairie de Saint-Georges.

Pour son départ « Flo » a tenu à rassembler élus, agents, anciens collègues de travail et présidents d'associations à qui elle a remis de très très nombreuses clés. L'occasion d'un moment festif à l'ombre du grand cèdre dans le jardin de la Mairie.

L'Echo des Avens et une démonstration chantée « en live » avec le titre « Qu'il est dur le travail de

secrétaire... » ont montré la grande affection que lui portent ses anciennes collègues.

Didier CADAUX avec beaucoup d'humour a retracé la carrière de Florence « ... tu peux revenir lundi... Je passe trop de temps aux archives, je ne retrouve rien... ».

Fleurs et cadeaux ont ravi Florence, la fête s'est poursuivie longtemps dans la soirée et le sourire de Flo en disait long sur son bonheur d'être entourée de sa famille, de ses amis et d'autant de présents.



LES REFERENTS DE QUARTIERS

Pour les élections municipales du 15 mars 2026, Didier Cadaux, maire de la commune, et son équipe ont rédigé un programme dans lequel était mentionné
« pour une meilleure communication être davantage à l'écoute des habitants,... nous créerons des référents de quartiers et 4 hameaux avec des réunions spécifiques... ».

Par cet article, nous vous informons que le projet annoncé est maintenant une réalité.

Le territoire de la commune a été divisé en 6 quartiers et nous avons aujourd'hui 6 référents non élus. Vous retrouverez ici le plan définissant chaque quartier et la charte précisant le rôle de chaque référent.

En pratique, quand un habitant de Saint-Georges souhaite faire remonter un problème qui le préoccupe ou une idée qu'il aimerait voir se concrétiser, il contacte directement le référent de son quartier par mail. Ce dernier transmet alors cette information au coordonnateur des référents qui en informe la municipalité. La municipalité s'engage alors à en accuser formellement bonne réception dans les 15 jours.

La municipalité s'engage aussi à organiser pour et dans chaque quartier une réunion annuelle afin d'échanger en direct sur la vie du quartier. Ses dates vous seront communiquées sur les canaux de communication de la mairie.

N'hésitez pas à utiliser ce nouveau dispositif qui cherche à améliorer la communication de la population vers la municipalité mais aussi celle de la municipalité vers la population.

Jean-Luc BERNARD

Conseiller délégué – Coordonnateur des référents de quartiers

MAS DE GUILLOU BELVEZET – Guy Puel :
guy.puel@wanadoo.fr

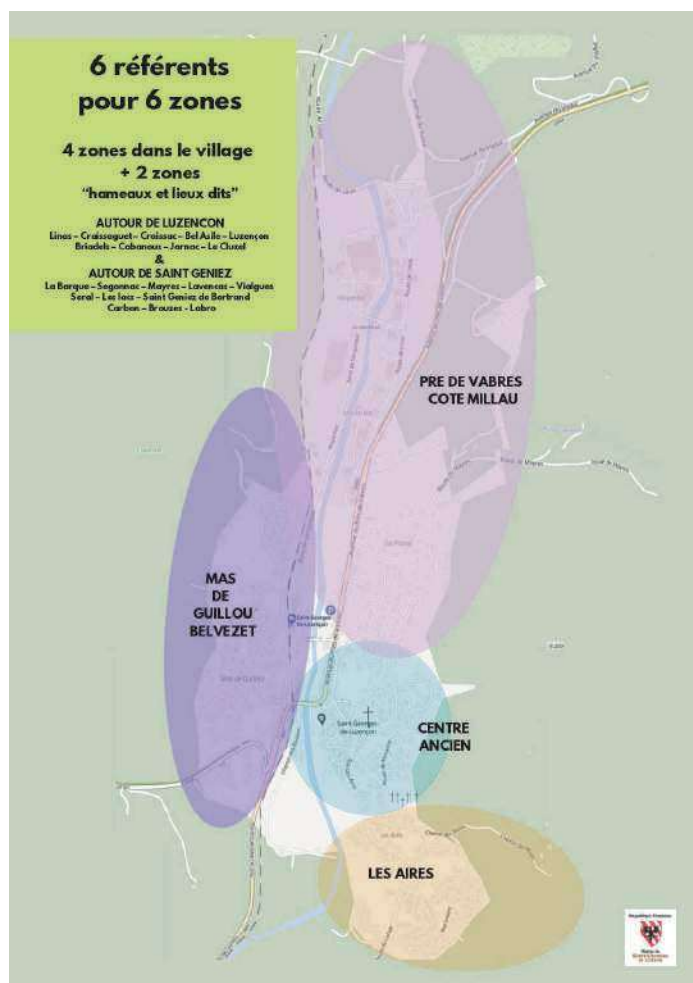
PRE DE VABRE COTE MILLAU - Florian Bernat :
flo.bernat@gmail.com

CENTRE ANCIEN – Philippe Héran :
philippeheran021@gmail.com

LES AIRES – Michèle Berthomieu :
berthomieu.michelle@gmail.com

AUTOUR DE LUZENCON – Patrice Conil :
patrice.conil@wanadoo.fr
Linac – Craissaguet – Craissac – Bel Asile – Luzençon – Briadels – Cabanous – Jarnac – Le Cluzel

AUTOUR DE ST-GENIEZ -
Thierry Fabre et Paul-Henri Garcia :
thy.fabre@sfr.fr et paul-henri.garcia@laposte.net
La Barque – Segonnac – Mayres – Lavencas – Vialgues – Seral – Les lacs – Saint-Geniez de Bertrand – Carbon – Brouzes - Labro



POUR RESTER INFORMÉ

La mairie propose différents moyens de se tenir informé des actualités de la commune. Une communication plus régulière sur ses différents canaux devrait permettre à la collectivité d'atteindre plus d'habitants durant ce nouveau mandat.

Rappelons l'ensemble des moyens de communication dont on dispose à Saint-Georges.



Le **site internet** www.saint-georges-de-luzencon.fr refondu depuis 2018 avec l'aide du SMICA. Il propose une interface plus intuitive et des onglets (titres de page) bien pensés. L'ensemble des informations sur les services de la collectivité s'y trouve.

Le site nécessite d'aller y chercher l'information, c'est vrai, il n'envoie pas d'alertes ou de notifications comme le fait IntraMuros mais il reste une belle source d'informations.



L'application gratuite IntraMuros permet de rester informé sans effort.

Elle envoie les notifications et fait bien passer le message.

Bravo, c'est un bon score !! N'hésitez pas à profiter de ce super outil pour rester au parfum ! Canal privilégié pour faire passer les messages de la Mairie sur les smartphone des habitants.

Le bulletin Saint-Georges Infos avec sa fréquence semestrielle est tiré en 900 exemplaires et distribué en décembre et en juillet. Il permet de rendre compte des réalisations passées, des événements, de raconter la vie des associations locales et d'annoncer les quelques événements connus à date. Un support qui offre peu de réactivité mais qui a le mérite de rester dans tous les foyers. Sans oublier ses infos pratiques.

La page facebook St Georges Infos

Un nouveau canal qui devrait venir renforcer très prochainement le lien entre la mairie et ses administrés. Cette page aura pour vocation de faire passer les informations pratiques et actions de la commune de Saint-Georges, les dates des événements organisés par et en partenariat avec la mairie et plus encore.

Finances

BUDGET COMMUNAL

COMPTE ADMINISTRATIF 2025

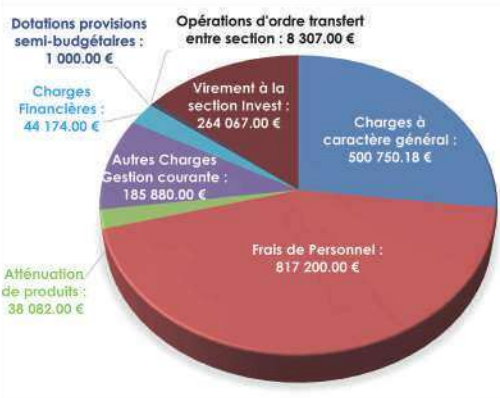
FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
Dépenses	1460 714,21 €	Dépenses	775 700,84 €
Recettes	2 098 688,20 €	Recettes	281 425,94 €
Résultat	637 974,08 €	Résultat	- 494 274,90 €

Résultat global de fin d'exercice : Excédent de + 143 699,18 €

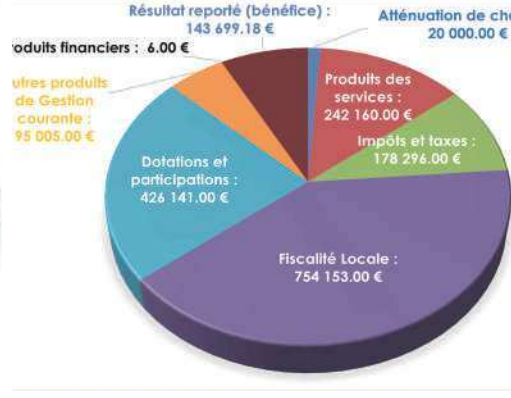
BUDGET PRIMITIF 2026

FONCTIONNEMENT

Dépenses 1 859 460,18 €

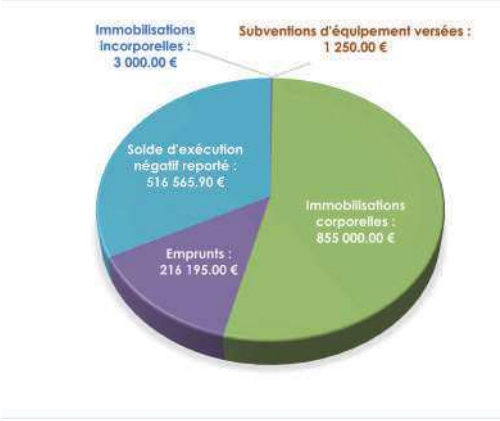


Recettes 1 859 460,18 €

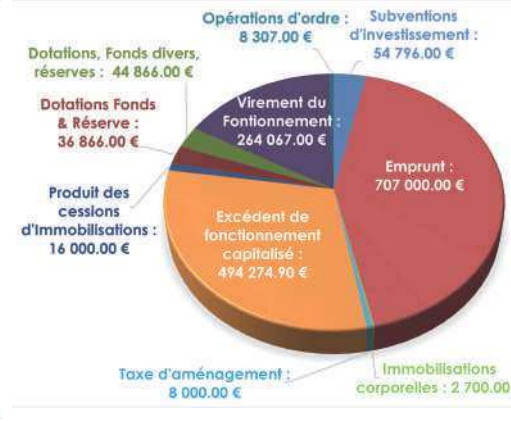


INVESTISSEMENT

Dépenses 1 592 010,90 €



Recettes 1 592 010,90 €



Principales Dépenses

Prévisions 2026 (invest.)



695 000 €

Travaux de la Placette



50 000 €

Route de Luzençon



50 000 €

Tracteur



41 000 €

Vidéoprotection



7 000 €

Réaménagement local pétanque



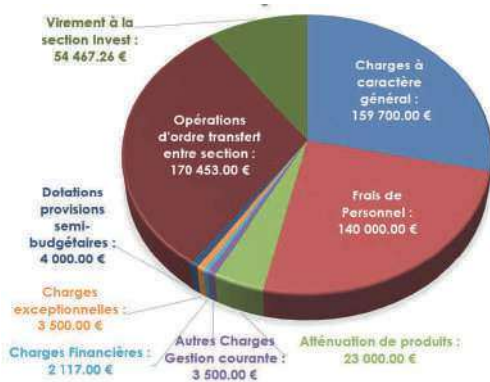
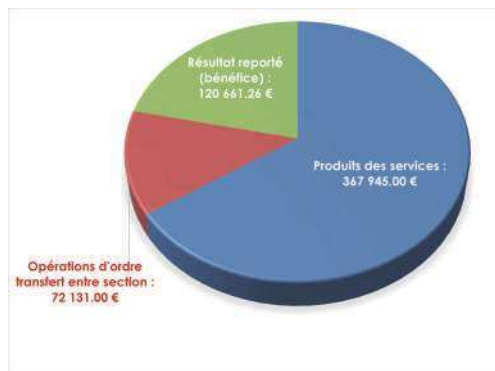
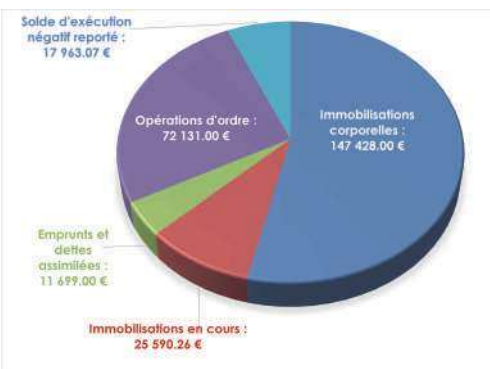
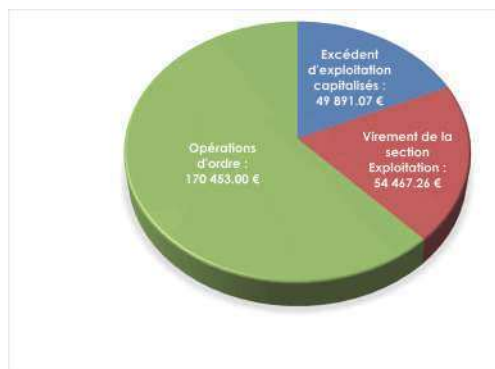
2 700 €

Matériel informatique école

BUDGET EAU - ASSAINISSEMENT**COMPTE ADMINISTRATIF 2025**

EXPLOITATION		INVESTISSEMENT	
Dépenses	469 852,05 €	Dépenses	188 842,27 €
Recettes	640 404,38 €	Recettes	138 951,20 €
Résultat	170 552,33 €	Résultat	- 49 891,07 €

Résultat global de fin d'exercice : Excédent de + 120 661,26 €

BUDGET PRIMITIF 2026**FONCTIONNEMENT****Dépenses 560 737,26 €****Recettes 560 737,26 €****INVESTISSEMENT****Dépenses 274 811,33 €****Recettes 274 811,33 €****Tarifs 2026**

Tarifs eau / m3

1,390 € HT

Part fixe eau / mois

5,350 € HT

Redev. sur la consommation d'eau potable / m3

0,320 € HT

Redev. pour performance des réseaux d'eau potable / m3

0,070 € HT

Redev. prélèvements sur la ressource en eau / m3

0,053 € HT

TVA sur l'eau : 5,5 %

Part fixe assainissement / mois

5,125 € HTRedev. assainissement
Part. / m3**1,410 € HT**

Redev. pour performance des systèmes d'assainissement collectif / m3

1,105 € HT

TVA sur l'assainissement : 10 %

**Pour une conso de 120 m³
eau + assainissement
1m³ TTC = 4,73 € TTC**

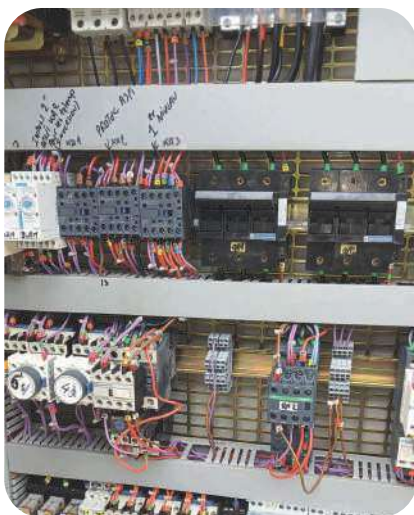
Travaux



Travaux route de Ménasclé

Le remplacement d'un drain ancien a permis de capter et d'évacuer une source souterraine présente sous la chaussée. Il ne s'agissait donc pas d'une fuite sur le réseau d'eau potable.

Cette intervention a permis de canaliser ces eaux parasites vers le réseau pluvial, de préserver la voirie et d'éviter les écoulements en surface. Ces travaux, réalisés de nuit pour limiter la gêne à la circulation et aux riverains, ont nécessité l'intervention d'engins de terrassement et la sécurisation complète du secteur.



Panne électrique sur le poste de relevage de la station d'épuration

Une intervention rapide de maintenance curative (diagnostic électrique, remplacement d'éléments défectueux et remise en service complète des installations) a permis d'assurer la continuité du fonctionnement de l'unité de traitement.

Grâce à cette réactivité, la station d'épuration a pu continuer à fonctionner dans de bonnes conditions, garantissant ainsi la continuité du service public d'assainissement et le maintien des performances de traitement des eaux usées sans aucun impact sur l'environnement.

Cet événement qui a conduit au remplacement du moteur sur la station elle-même.



Implantation, aménagement et raccordement d'un nouveau bloc sanitaire

A proximité du chemin pédestre de l'espace Gérard PRÊTRE, un point d'eau (fontaine), a été créé à l'extérieur du bâtiment. Par cette réalisation, la municipalité poursuit sa volonté d'améliorer le cadre de vie et les services proposés autour des espaces de détente, de loisirs et de pratique sportive de la commune fréquentés par les habitants, les familles et les jeunes.

Travaux de réhabilitation du chemin rural

Le chemin non revêtu dit « des Lacs » a subi des travaux de purge des accotements et une reprise du profil du chemin sur un linéaire d'environ 1000 mètres.

Ses conditions de circulation et d'accès pour les usagers sont aujourd'hui facilitées.

Ces opérations avaient pour objectif de traiter les zones fragilisées, d'améliorer l'écoulement des eaux et de préserver durablement la structure de la chaussée.





Importantes intempéries de février 2026

La voie communale de Luzençon a subi de fortes dégradations nécessitant une intervention de restructuration complète de la chaussée : décaissement des parties déformées, création de fossés et drains afin d'améliorer l'évacuation des eaux, mise en œuvre d'un hérisson garantissant une meilleure stabilité de la structure routière.

Parallèlement, le vieux chemin de Luzençon, rouvert pour un maintien de la circulation, a lui aussi fait l'objet d'une stabilisation en grave émulsion et d'un revêtement bicouche. Cela permettra un itinéraire de contournement.

Compte tenu de l'ampleur des dégâts, une demande d'aide financière, a été sollicitée, au titre de la dotation de solidarité auprès des services de l'État.



Réfection du vieux chemin de Luzençon.

Réfection également d'un segment de route dans la vallée du Lavencou, route de St-Geniez-de-Bertrand.

Dégradation de la rampe d'accès de la mairie

Le poids de la neige a provoqué la chute de plusieurs branches sur la rampe.

Cet accès étant fréquenté quotidiennement par les administrés, notamment lors de cérémonies dans le parc, la commune a procédé à la reprise complète des éléments endommagés, afin de garantir la sécurité des usagers et de préserver l'accessibilité du bâtiment.



REMERCIEMENTS A PIERRE DECREMPS

Après 14 années passées au sein des services techniques communaux, Pierre DECREMPS a fait le choix de poursuivre sa carrière professionnelle dans une autre structure à compter de la mi-août 2026.

Arrivé en 2012, Pierre a toujours fait preuve de sérieux, de compétences et d'un grand professionnalisme dans l'exercice de ses missions au service de la commune et des habitants.

L'ensemble de l'équipe technique tient à le remercier sincèrement pour son investissement durant toutes ces années et lui souhaite pleine réussite et le meilleur pour la suite de son parcours professionnel.



Travaux



Travaux de réhabilitation du WC public

Proche du boulodrome et de l'aire de jeux, le WC a été remis en état afin d'améliorer le confort des usagers, l'hygiène des locaux et la pérennité de cet équipement public.

Travaux de taille et d'entretien des arbres

Sur la place de l'église et devant l'école publique, ces interventions, effectuées par le service technique, ont permis de sécuriser les espaces publics, de préserver la santé des arbres et de limiter les risques liés aux branches fragilisées ou devenues trop envahissantes.

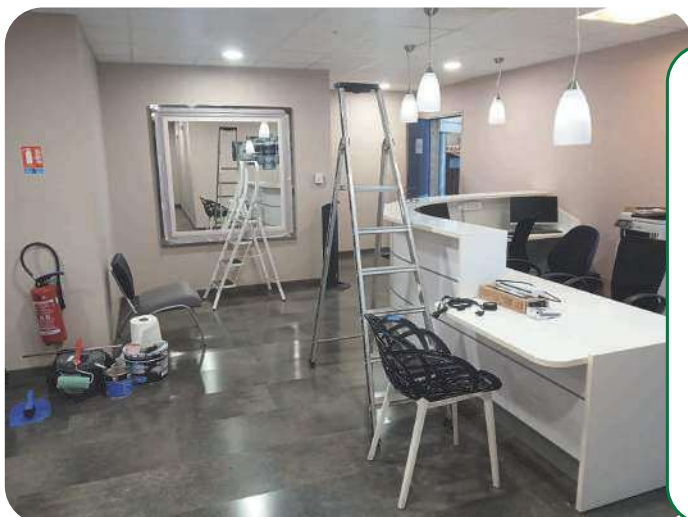


La campagne de fauchage des routes communales et des voies d'intérêt communautaire a débuté le 1^{er} juin

Comme chaque année, ces interventions permettent d'assurer la sécurité des usagers, d'améliorer la visibilité aux abords des routes et de maintenir les accotements en bon état d'entretien. Cette année marque également une évolution importante pour la collectivité avec l'acquisition d'un nouveau tracteur communal.

Cet investissement permettra à la commune de gagner en autonomie dans la réalisation de ses travaux d'entretien, sans dépendre d'équipements mutualisés avec d'autres communes.

Au-delà du fauchage, ce nouvel équipement permettra également d'intervenir plus efficacement lors des périodes hivernales pour le traitement et l'entretien des routes, renforçant ainsi la réactivité des services techniques au bénéfice des habitants.



Rafraîchissement du cabinet dentaire de la maison de santé, avec :

- reprise des peintures
 - modernisation de l'éclairage,
- pour améliorer le confort des praticiens et des patients.

Ces interventions s'inscrivent dans la volonté de la commune de maintenir des équipements de santé accueillants et fonctionnels au service de tous.

Ouverture très prochaine.

Grand projet : la Placette

Opération Cœur du Village

Le Centre Bourg de Saint-Georges se transforme peu à peu, notamment la Placette et les rues adjacentes. Les travaux seront quasi terminés au mois de juillet. Seules les plantations des végétaux sont programmées à l'automne, au vue de la canicule actuelle, cela sera préférable.

Lors des fouilles archéologiques, de nombreux vestiges ont été découverts sous la surveillance de la Direction de l'archéologie de l'Aveyron, notamment les murs et dallages de l'ancienne église. Toutes ces découvertes ont été modélisées en trois dimensions, protégées et enfin recouvertes pour permettre la réalisation des revêtements de surfaces qui sont en cours de finition. Le compte rendu du chantier des découvertes sera rendu courant 2027.

Une pierre tombale, découverte dans le dallage de l'église, a été prélevée et soigneusement stockée. La Municipalité voulant conserver cette pierre tombale, a demandé à Monsieur NEUVILLE, l'architecte du cœur de village, de proposer un emplacement près de sa découverte, bien à l'abri des intempéries. Après avis et autorisation de Monsieur LEDREFF, Ingénieur d'étude à la DRAC

Occitanie, et de Monsieur GRUAT, directeur de la direction de l'archéologie de l'Aveyron, il a été préconisé d'installer cette stèle sous le passage couvert entre la Placette et la Place de l'Eglise, avec une plaque informative qui viendra valoriser cette conservation patrimoniale.

Pour les végétaux, les services de la DRAC ont également été consultés, et ont accepté que les arbres de Judée prévus initialement soient remplacés par des Amélanchiers (espèce locale présente sur les causses). En effet cette espèce se satisfait d'une faible épaisseur de terre. Seul un arbre de Judée sera maintenu au niveau des vestiges de l'ancienne église.

Nous souhaitons, une fois les travaux terminés, que les Saint-Georgiens s'approprient à nouveau ce lieu. Que cette Placette, retrouve une vie comme autrefois avec des fêtes annuelles, lieux d'échanges et de convivialité.

Nous comptons sur le civisme des habitants pour garder ce lieu propre et que ces rues rénovées ne deviennent pas des « crottoirs » mais des lieux de vie et de promenade. Cela vaut aussi pour l'ensemble des lieux publics de la commune.



Les travaux de réhabilitation du cœur de village se poursuivent conformément au planning prévisionnel établi.

Après plusieurs mois de travaux, les différents aménagements avancent progressivement et entrent désormais dans leur phase finale.

Les prochaines étapes du chantier sont les suivantes :

- Mi-juin : réalisation du béton grenaillé sur la placette ;
- Mi-juillet : coulage des bétons désactivés dans la rue des Bales ;
- Début septembre : mise en place des finitions avec l'installation des bancs, de l'éclairage, de la fontaine ainsi que les travaux de plantations.

Si les conditions météorologiques restent favorables, le cœur de village devrait retrouver toute sa sérénité et son cadre de vie rénové d'ici la fin du mois de septembre.

Habiter le territoire

BIENVENUE AUX NOUVELLES DENTISTES

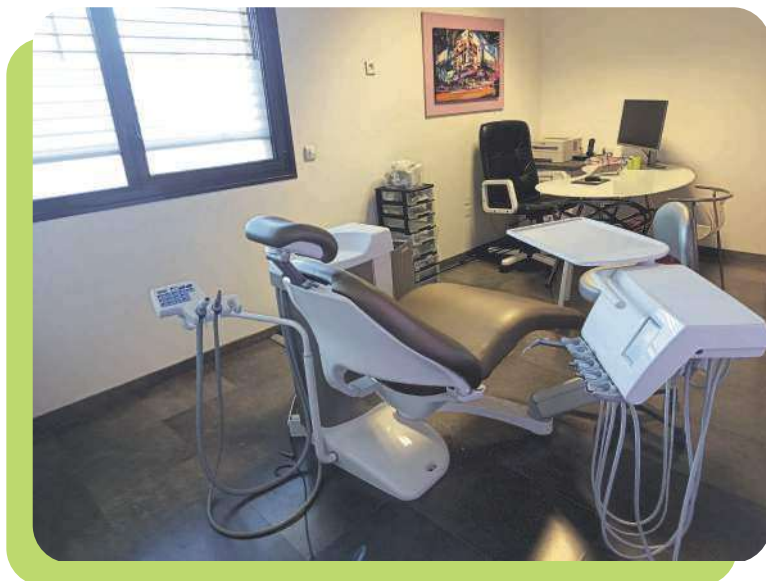
L'équipe médicale de la maison de santé de Saint-Georges-de-Luzençon sera renforcée par l'arrivée de nouvelles dentistes.

Ambre et Marine GINESTE pourront vous accueillir prochainement.

Les 2 praticiennes sont originaires de la commune où une partie de leur famille est installée.

Nous leur souhaitons la bienvenue.

Pour les contacter : 05.65.62.32.71



ESPACE GERARD PRÊTRE

Cet espace est de plus en plus fréquenté. S'y côtoient enfants et familles, promeneurs, sportifs, écoliers et centre aéré. Les jardins potagers communaux sont un succès, l'ambiance est très conviviale et il y a même une liste d'attente. Le skate park est aussi largement utilisé, nous y accueillons aussi des personnes des villages alentours, même de Millau !

Pour compléter cet aménagement, la réflexion est lancée sur la liaison directe avec les quartiers sud-est du village (les Aires, Vill'Age Bleu, Maison de Santé).

Les crues du Cernon, en fin d'année 2025, ont provoqué une érosion des berges en amont de la zone, l'enracinement des végétaux n'était pas suffisant. Rapidement le Syndicat mixte du Bassin Versant Tarn Amont (Maître d'ouvrage des travaux de la zone d'expansion des crues) a pris en charge les travaux de réparation.

Le procès court toujours, depuis 2023. Pour répondre aux demandes du tribunal administratif, suite à la plainte déposée par l'association « Défense pour la chaussée du Moulin de Paillès » le syndicat a déposé auprès de la DREAL (Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement) un dossier de dérogation « espèces protégées » pour instruction. Il est précisé que lors des travaux cette demande n'avait pas été obligatoire. Ce dossier de dérogation a été envoyé le 19 mai 2026. L'instruction auprès des services de la DREAL peut prendre plusieurs semaines. A la suite de quoi une commission se réunira avant le 22 décembre 2026 et un arrêté préfectoral sera envoyé au tribunal. A son tour et à la suite de ce dépôt le tribunal devra statuer et d'ici là le Cernon continuera de couler sous les ponts !



DES VESTIAIRES TAGUÉS !

De nouvelles inscriptions ont entaché les murs du vestiaire au Stade des rivières de Saint-Georges dans la nuit du 30 au 31 mai.

Dans la continuité des graffitis anti fascistes réalisés dans la nuit du 21 au 22 mars, Saint-Georges a de nouveau été victime de dégradations du bien public.

Les messages appartiennent au même champ lexical et la typographie est similaire.

Qu'importe la motivation des auteurs : la seule altération suffit à engager leur responsabilité pénale.

M. Le maire a déposé plainte à la gendarmerie pour ces 2 différents événements de dégradations.

La procédure est ainsi enclenchée pour ouvrir une enquête et identifier les auteurs.

La vidéoprotection, une fois mise en place dans le village, permettra, à posteriori, d'identifier les auteurs de ce genre de délits. Ce dispositif devrait les dissuader.



ATELIER NUTRITION

Mardis 6, 13 octobre, 3 et 10 novembre de 10h à 12h.

Mardi 17 novembre de 10h à 16h.

Tarif : 30 € (5 ateliers, journée repas et balade)

Inscription :

Maison de Santé : 05 65 62 36 32

Mme LADOUX MARTINEZ :

06 45 02 8140

RENOVATION

Les conseillers de « Je renove avec la Com'Com » assurent une permanence en mairie de Saint-Georges les 5 août et 4 novembre prochains de 9h à 12h.

Pour avoir une info gratuite et personnalisée sur tous projets de travaux de votre logement.

Rendez-vous au : 05 23 53 37 52

LES CROTTES CA SUFFIT !



OBLIGATION DE DEBROUSSAILLER

Le débroussaillage est une mesure de prévention essentielle pour limiter l'intensité et la propagation des feux de forêt. Il permet de protéger les personnes, les biens, la biodiversité et de faciliter l'intervention des secours. **En France, 80 % des incendies se déclenchent à moins de 50 mètres des habitations, ce qui justifie la mise en place de cette obligation légale.**

- En zone U (urbanisable) obligation pour un propriétaire de débroussailler sur toute la propriété.

- En zone A (agricole) ou N (naturelle) obligation pour le propriétaire de débroussailler 50m autour des bâtiments.

En cas de non-respect de ces consignes, la commune se réserve le droit de faire réaliser les travaux en adressant ensuite la facture au propriétaire.

Infos de la Com'com

TRANSPORT A LA DEMANDE

Connaissez-vous le TAD ?

Le service de transport à la demande, ouvert à tous, sans condition, a évolué. Il permet de se déplacer depuis des points définis des centres et hameaux des communes de la Communauté de communes vers Millau ou Creissels, y compris en zone urbaine (aller simple ou aller-retour).

Le TAD circule sur 3 lignes : « Vallée-du-Tarn », « Gorges-du-Tarn » et « Causse noir Dourbie et Larzac ».

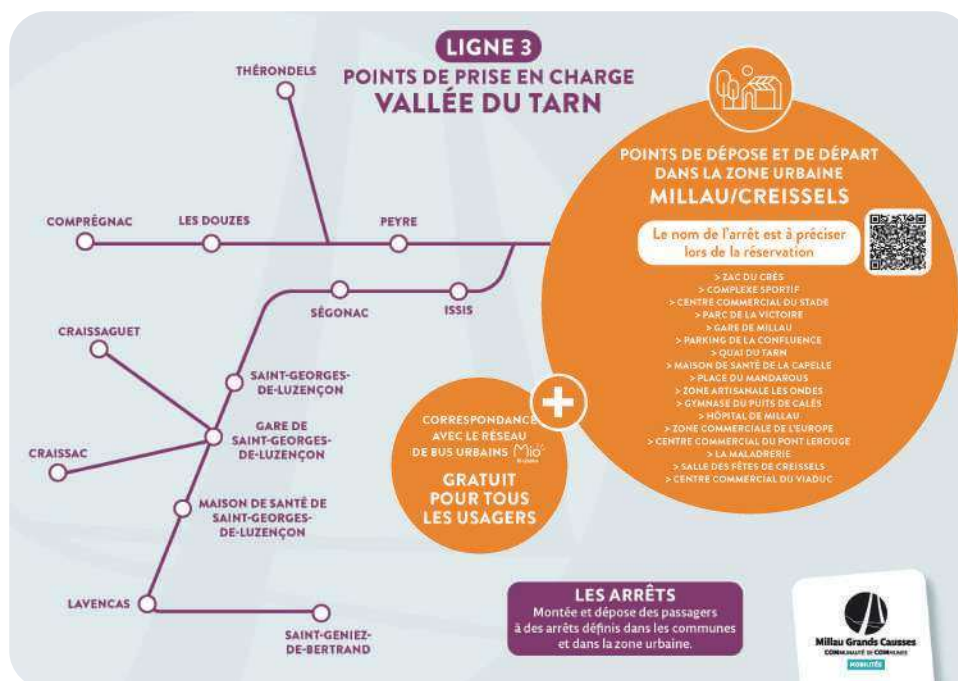
La ligne Vallée du Tarn part de Saint-Geniez-de-Bertrand pour rejoindre Millau par Lavencas, puis 3 arrêts à Saint-Georges-de-Luzençon (la maison de santé, la gare et la mairie), Ségonac et Issis. L'autre option de ligne relie Comprégnac à Millau.

Le service fonctionne du lundi au samedi avec des horaires voulant s'adapter au trajet domicile-travail avec un tarif unique de 3 euros (gratuit pour les moins de 6 ans).

LES HORAIRES DU LUNDI AU SAMEDI			
Depuis les communes vers Millau-Creissels LIGNE 1 LIGNE 2		Depuis Millau-Creissels vers les communes LIGNE 1 LIGNE 2	
HORAIRES ESTIMATIFS		HORAIRES ESTIMATIFS	
Départs	Arrivées	Départs	Arrivées
7h45	8h30	12h00	12h45
9h15	10h00	18h00	18h45
12h45	13h30		

Les horaires sont fournis à titre indicatif (+ ou - 30 minutes). L'horaire exact de prise en charge vous sera indiqué lors de la réservation.
Trajet dans le sens inverse sous réserve des places disponibles (renseignements au 05 65 73 40 49).

RESERVATION
Au plus tard
la veille avant 16h30*
au 05 65 73 40 49 ou en ligne
du lundi au vendredi
de 9h à 16h30
sauf samedi, dimanche
et jour férié.



TRAVAIL DU CUIR, APPEL A TEMOINS

« PAYS D'ART ET D'HISTOIRE »

Grâce à un patrimoine historique et architectural riche et varié, allant de la préhistoire à nos jours, la Communauté de communes Millau Grands Causses avec ces 15 communes a obtenu le label début 2026 « Pays d'Art et d'Histoire » attribué par le Ministère de la Culture.

Dans le cadre de ce label et en prévision d'expositions mises en place à partir du mois de mai 2027, la commission culture et patrimoine de la Com'com, re-

cherche des témoignages de travailleurs/travailleuses du cuir. Photos, témoignages, documents, témoignant du travail des gantiers à domicile. Ces documents peuvent être déposés à la mairie et seront restitués par la suite.



Infos de la Com'com

MIO COVOIT



MIO COVOIT, le covoiturage pour tous et pour tous les trajets. Téléchargez l'appli Karos !

Pour les trajets internes à la Com'com, celle-ci en prend en charge une partie et pour les trajets qui

sortent de la Com'com c'est la Région Occitanie qui s'en charge. A l'image de Blabla Daily, Karos, plus spécialisée dans le péri-urbain et rural, met en relation les utilisateurs, passagers ou conducteurs.

Exemple pour un trajet entre Millau et St-Georges :

- Le passager paiera 0.50 €
- Le conducteur gagnera 2 €
- La Com'com prendra en charge la différence de 1.50 €

La solution pour un déplacement plus écologique, plus économique, plus solidaire et moins fatigant !



LES DECHETS

Le tri des biodéchets, on s'y met !

Chaque Aveyronnais produit en moyenne 207 kg d'ordures ménagères par an. Il apparaît plus que jamais essentiel de réduire sa production de déchets, mais aussi d'augmenter la part de tri.

Dans le sac noir, 30% des déchets n'ont pas leur place, ce sont les biodéchets. **Leur tri est obligatoire depuis le 1^{er} janvier 2024.**

Deux solutions sont proposées par la Communauté de communes :

- Les sacs oranges

Les sacs orange et les bioseaux sont distribués par la mairie aux nouveaux habitants.

- Le compostage

Le composteur individuel : la Com'com propose aux habitants du territoire un tarif préférentiel pour l'achat d'un composteur ou d'un lombricomposteur.

Le compostage collectif : 2 sites de compostage collectif sont d'ores et déjà à disposition des riverains à Saint-Georges-de-Luzençon.

- Et toujours le tri des emballages

Les emballages plastiques, métalliques en carton et les papiers sont à trier et à déposer dans les bacs dédiés. Des cabas réutilisables sont disponibles en mairie pour les nouveaux arrivants ou pour tout échange (penser à rapporter le cabas hors d'usage).



Devoir de mémoire

CEREMONIE DU 8 MAI

C'est sous un franc soleil, devant des représentants de l'armée, M. FABRE, l'un des derniers porte-drapeaux... et une petite centaine d'administrés que Didier CADAUX, a célébré le 81^e anniversaire de la Victoire du 8 mai 1945.

Avant la lecture du message de Mme VAUTRIN, Ministre des armées et des anciens combattants à la population, il a rappelé la nécessité de garder en mémoire ces fortes valeurs et cette grande force morale dont le peuple a fait preuve dont nous avons encore tant besoin aujourd'hui. Les guerres n'étant malheureusement pas très loin et encore bien d'actualité.

L'assemblée a pu rendre hommage aux Saint-Georgiens morts pour la France et le Conseil municipal des jeunes, avec l'aide de M. Le maire, a déposé la traditionnelle gerbe de fleurs. Une minute de silence pour se recueillir a ensuite laissé place à quelques morceaux joués par l'écho des avens tout en fanfare et en couleurs.

Un pot de l'amitié, sous le cèdre centenaire, a clôturé, en toute convivialité, cette belle cérémonie.



ÊTRE PORTE-DRAPEAU: UN ENGAGEMENT POUR LA JEUNESSE

Les porte-drapeaux sont des bénévoles, anciens combattants ou non, assurant lors des manifestations patriotiques le service du port du drapeau tricolore de leur association. Cette mission est hautement symbolique puisque le porte-drapeau rend hommage, au nom de la Nation française, aux combattants et aux disparus. Il se doit donc d'exercer sa fonction avec dignité et constance.

Dans la Commune, les drapeaux commencent à devenir un peu lourd pour nos porte-drapeaux. Aussi nous lançons un appel à toutes et tous de plus de 14 ans. Que vous soyez filles ou garçons.

Cet appel peut vous concerner. Si vous avez conscience de ce devoir de mémoire et si vous voulez prendre le relais des anciens, n'hésitez pas à vous faire connaître auprès des services de la Mairie.

Une mini formation sera assurée par L'Office national des combattants et des victimes de guerre.



ÉTAT CIVIL

Décès

Nous regrettons le départ de ...

RUOL Marina

Décédée à St-Georges-de-Luzençon le 16 janvier 2026.



Des associations actives !

ACCA

Des changements sont intervenus en cours d'année, notamment le remplacement du Président suite à la démission de ce dernier. Sans candidat à la reprise de l'ACCA au sein du Conseil d'Administration, M. BERAL Yves a repris la présidence.

Au programme de la nouvelle saison : la construction de 4 garennes (1 à Vialgues, 1 à Jarnac, 1 à Crayssaguet et 1 à Luzençon), alimentées par des lapins repris à Aimargues et St Martin des Faux (125 environ). Il semblerait que les aménagements leur conviennent.

Un changement radical dans la méthode de lâché. Nous avons construit 4 grandes volières avec un couple de perdreaux censés se reproduire à l'intérieur. Nous construirons une 15ème de cages de pré-lâché dans le mois de Juin. Elles seront implantées sur le terrain. Les compagnies resteront une 10ème de jours dans ces volières puis seront lâchées par petits groupes aux alentours du 20 août.

Pour les faisans, quelques couvées ont été observées également (5 au total). Une réflexion est à envisager au sein de notre ACCA pour réintroduire les faisans de façon pérenne. 300 faisans seront lâchés en cours de saison.

Suite à l'AG du 30 Avril il a été décidé, pour une période de 5 ans, le non tir de la poule faisane.

Les retours des carnets de prélèvement nous donnent les chiffres suivants (78 carnets analysés) :

- 31 lièvres
- 117 perdreaux
- 85 faisans

Il est à noter que seul 2 chasseurs n'ont pas retourné leur carnet de prélèvement. Le règlement intérieur sera appliqué.

Le grand gibier est toujours très présent ; 100 sangliers et 60 chevreuils ont été prélevés.



AFR : LES Z'ECUREUILS



L'Association des Familles Rurales a tenu son assemblée générale, et tous les membres bénévoles du bureau sont prêts pour une nouvelle année.

Les Z'EC ouvriront du 6 au 31 juillet et du 17 au 31 août. Un séjour de 4 jours et 3 nuits sera proposé du 7 au 10 juillet au gîte de la Communale à Saint-Geniez. Les inscriptions sont encore possibles.

Les animaux seront à l'honneur cet été pour commencer les vacances.

Une chouette semaine sera organisée avec des activités de bricolage, des jeux collectifs, et des sorties pique-nique. Nous prévoyons également une sortie au reptilarium et une visite de la commanderie de Sainte-Eulalie-de-Cernon.

Le temps fort de cet été sera la création d'un zoo et une exposition, ainsi que la fête des ZEC, qui réunira parents, enfants et familles à la salle des fêtes le jeudi 23 juillet.

S'en suivront des activités de construction de cabanes, des animations contées et des jeux sportifs.

Nous organiserons également des chasses aux monstres, des jeux de piste et une sortie à la piscine.

Les inscriptions sont ouvertes.

Numéro des Z'EC 06 16 70 64 10

Mail : alshzec@gmail.com



Des associations actives !

LES AMIS DU VOYAGE



Le samedi 11 avril Les Amis du voyage partaient à la découverte de la cité de **Carcassonne** et de sa région.

En matinée, arrêt au village de **Brousse** pour la visite guidée de son Moulin à papier, cette industrie artisanale encore en activité de nos jours et la seule de toute l'Occitanie. Situé entre deux manufactures royales de draps, le village de **Brousses** fut un centre papetier important. Au XIX^e siècle, le village comptait six moulins papier.

Découverte très intéressante de son histoire et de son savoir faire.

Après le déjeuner, départ pour **Carcassonne**, célèbre dans le monde entier pour sa cité médiévale fortifiée, **3 km de remparts, 52 tours, Le Château Comtal et la basilique St-Nazaire** (cette cité fut menacée de destruction au XIX^e siècle mais fut sauvée par l'écrivain **Prosper Mérimée**).

L'architecte, **Viollet le Duc**, la restaure entre 1853 et 1879, il lui donne l'aspect que l'on connaît aujourd'hui.

L'origine du nom de la ville est issu d'une légende célèbre, **La Dame de Carcas**.

En fin de journée retour chez nous, heureux de ces moments faits de rencontre et de détente qui sont nécessaires pour sortir des langueurs de l'hiver.

A bientôt pour la découverte du Portugal en septembre. Il reste encore des places

Contact : 06 08 85 10 01



APE DU CERNON

Cette année encore, les nombreuses actions mises en place par l'association des parents d'élèves de l'Ecole du Cernon ont permis aux enfants de profiter de nombreuses activités et sorties pédagogiques : goûter de Noël, séances au cinéma de Millau, sorties scolaires.

Le dernier rendez-vous de l'APE a eu lieu le 12 juin dernier, avec la traditionnelle kermesse de l'école. Au programme : spectacle, stand de jeux et restauration pour célébrer, ensemble, la fin de l'année scolaire dans une ambiance festive et chaleureuse.

Le bureau de l'APE souhaite remercier toutes les personnes qui se sont engagées pour organiser et animer les différents événements qui ont rythmé

cette année. Chaque coup de main compte et contribue à la réussite des manifestations.

Au plaisir de vous retrouver bientôt, pour partager un nouveau moment de convivialité !



APEL DES AMANDIERS

Durant toute l'année scolaire, l'APEL des Amandiers s'est investie dans de nombreux projets et actions : grillée de châtaignes à l'automne, bourse aux jouets en concertation avec l'APE du Cernon, repas annuel, quine, vente de chocolats...

Toutes ces initiatives sont organisées au profit des enfants de l'école. Les recettes récoltées permettent de soutenir les projets de l'équipe pédagogique. Cette année, elles ont notamment contribué au financement des interventions en

Des associations actives !

occitan pour les 2 classes, d'une sortie à Roquefort, d'un atelier autour de la laine, ainsi que de sorties scolaires au cinéma et à l'Acroparc du Mas...

Au mois de mars, à l'initiative de l'APEL des Amanriers, les familles, les élèves et l'équipe éducative ont été invités à réfléchir et à échanger autour du thème de la Semaine nationale des APEL : « En quoi et pourquoi l'école nous protège ? ». Plusieurs animations ont été proposées : jeux autour de situations relationnelles, présentation des numéros d'urgence par un parent professionnel de santé, réalisation d'un arbre sur lequel les parents ont pu partager leurs réflexions... La semaine s'est conclue par un temps convivial autour d'un goûter.

Le 5 juin, l'école a pris des airs de fête dans une ambiance joyeuse et colorée, marquant la fin d'une année scolaire riche en découvertes. La soirée, conviviale et festive, a été rythmée par un magnifique spectacle mêlant danses, chants et poésie, mettant à l'honneur les richesses de notre territoire. Elle s'est poursuivie autour d'un repas ouvert à tous, dans une atmosphère chaleureuse et musicale.

Enfin, cette année, l'APEL s'est fortement impliquée aux côtés de l'OGE CAM dans le projet de rénovation complète de la cour de l'école, dont les travaux sont prévus durant l'été.

L'appel à dons pour le financement des travaux est toujours en cours : ; toute aide est précieuse pour nous aider à construire l'avenir de nos enfants.



En septembre prochain, les élèves auront le plaisir de découvrir une cour entièrement rénovée, sécurisée et mieux adaptée à leur bien-être.



LES BICHES DE LUZENCON



Depuis quelque temps, un vent de motivation souffle avec l'association Les Biches de Luzençon, un groupe 100 % féminin qui mêle sport, bonne humeur et esprit de camaraderie. Running, trail ou marche : ici, chacune avance à son rythme, mais toujours ensemble.

Créée autour d'une idée simple — se retrouver entre copines pour bouger et partager un bon moment — l'association rassemble aujourd'hui 31 femmes de tous horizons et de tous niveaux. Certaines viennent avant tout pour s'accorder une

parenthèse entre filles, loin du quotidien, tandis que d'autres profitent de cette dynamique collective pour relever de nouveaux défis sportifs.

Les kilomètres s'enchaînent dans une ambiance conviviale et motivante. Les sentiers et chemins des alentours deviennent le terrain de jeu préféré des « Biches », toujours prêtes à s'encourager dans la bonne humeur.

Cette année, la très attendue Course des enfants 2025 a malheureusement dû être annulée en raison des conditions météorologiques. Malgré cette déception, la soirée organisée à cette occasion a rencontré un véritable succès dans une ambiance festive et chaleureuse. Plus que jamais motivées, les Biches projettent déjà de réorganiser cette course dès la saison automnale afin de continuer à faire vivre et animer le village.

L'association ne manque pas d'idées et souhaite également organiser, de nouveau cette année, la soirée de Noël afin d'illuminer St-Georges et partager un moment convivial avec les habitants dans une ambiance festive et familiale.

Des associations actives !

Plus qu'une simple association sportive, Les Biches de Luzençon cultivent des valeurs de solidarité, de dépassement de soi et d'amitié. Ici, pas de pression ni de compétition obligatoire : l'objectif principal reste de se sentir bien, de prendre confiance et de partager des moments simples et authentiques.

Avec leurs baskets aux pieds et leur enthousiasme communicatif, les Biches prouvent qu'entre filles, le sport est encore plus fun !

Pour suivre leurs aventures, leurs événements et soutenir l'association, rendez-vous sur Facebook et Instagram.

CLUB DE DANSE DE LUZENCON

Notre association s'est encore étoffée de plusieurs adhérents et compte à présent 57 personnes. Soirée dansante très réussie où nous nous sommes retrouvés autour d'un repas préparé par notre nouveau restaurateur.



La saison s'est terminée fin avril avec une auberge Espagnole dans une très bonne ambiance. Nous vous donnons rdv fin septembre pour la reprise des cours avec Véro et Alain.



Pour plus de renseignements.
Claudie tél : 06 31 79 15 00
Henriette tél : 06 26 24 20 90

LES CLAPASSEJAÏRES

Cela fait **10 ans** que l'association est née avec aujourd'hui un effectif de 30 personnes et l'objectif de balader dans notre région et de passer un bon moment convivial.

Depuis le début de l'année les balades ont repris au rythme de 2 par mois environ suivant la météo. C'est le jeudi que les départs des balades se font à 13h pour les balades à la ½ journée, les précisions se font par messagerie comme d'habitude (heure et lieu de départ, durée, difficulté, covoiturage).

Tarif d'adhésion par personne : 10 € . Si des personnes sont intéressées pour rejoindre le groupe vous pouvez contacter le président par messagerie claudie.albert3@orange.fr.

Depuis le début de l'année, les balades nous ont amenés à Montjoux, St-Rome-de-Tarn, Mascourbe près de St-Jean-d'Alcas, au Roc Nantais, au Viala-du-Pas-de-Jaux, à la Salvage. Ou encore à la balade des 4 communes à Creissels, et dernière-

ment une escapade au roc des 2 Vierges dans l'Hérault.

Le semestre s'est terminé par une virée du côté des Douze avec le repas annuel.

La reprise est prévue en septembre avec un petit tour vers Sauclières.



Des associations actives !

COMITE D'ANIMATIONS

Merci pour cette magnifique fête votive 2026 !

L'ensemble du Comité des Fêtes tient à adresser ses plus sincères remerciements à toutes et tous les Saint-Georgiens et Saint-Georgiennes qui ont participé à la fête votive 2026. Grâce à votre présence, votre bonne humeur et votre enthousiasme, cette édition a été une véritable réussite et un moment de convivialité que nous sommes fiers d'avoir partagé avec vous.

Nous souhaitons également remercier chaleureusement l'ensemble de nos partenaires qui ont contribué au succès de ce week-end festif : les associations, les amis du comité, les entreprises locales, les commerçants, ainsi que la municipalité. Un grand merci aux élus, aux services administratifs et aux services techniques pour leur disponibilité, leur soutien et leur implication tout au long de l'organisation.

Cette fête est avant tout le fruit d'un travail collectif, et c'est grâce à l'engagement de chacun que nous avons pu vivre de si beaux moments ensemble.

Nous avons déjà hâte de vous retrouver pour l'édition 2027 et de partager à nouveau de grands moments de fête à vos côtés !

Par ailleurs, nous restons à votre écoute. Si vous avez des remarques, des suggestions ou des

commentaires constructifs pour nous aider à améliorer les prochaines éditions, n'hésitez pas à nous contacter via nos réseaux sociaux.

Enfin, le Comité des Fêtes est toujours à la recherche de nouveaux bénévoles. Si vous souhaitez participer à l'organisation de nos événements et rejoindre une équipe dynamique et conviviale, nous serons ravis d'échanger avec vous.

Encore merci à toutes et à tous, et à très bientôt !



ECHO DES AVENS

C'est la Saint-Georges qui marque traditionnellement l'ouverture de la saison festive de l'Echo des Avens, très sollicité par des demandes d'animations estivales. Mais la fanfare n'est pas restée inactive cet hiver, que ce soit autour de Noël ou à l'occasion des carnivals. Le rythme hebdomadaire des répétitions du mardi et deux journées de travail intensif en résidence ont permis de travailler plusieurs nouveaux morceaux, et d'intégrer les musiciens récemment arrivés qui ont dû mettre les bouchées doubles pour s'approprier le répertoire éclectique qui caractérise notre fanfare « généraliste ».

Comme chaque année depuis 1990, ce sont les JAMS qui marqueront l'apothéose de la saison. Ces joutes de fanfares, amicales et bénévoles, se dérouleront à Saint-Georges les 29 et 30 août, sur le thème « à fond la caisse », et parmi les presti-

gieuses fanfares invitées à concourir nous pouvons d'ores et déjà citer Bakchich (Montpellier), Canebière-Pression (Marseille) et la Fanfarfelue (Perpignan) ».



Des associations actives !

FC SAINT-GEORGES



Une saison chasse l'autre

Avec la montée en Régionale 3, nos seniors ont eu fort à faire. Un début mitigé, suivi d'une bonne série avant que les blessures et les absences nous compliquent la tâche en fin de saison. L'essentiel est fait avec le maintien acquis lors de l'avant-dernière journée de championnat.

Le bilan de l'équipe 2 est également en demi-teinte. Un effectif conséquent qui laissait augurer une bonne saison, un bilan honorable à la trêve, puisque l'équipe pointait à la 6ème place mais des absences récurrentes ont plombé la fin de saison. Le maintien en D3 a été assuré depuis 3 matchs.

Un grand merci aux vétérans qui ont pallié sans démeriter.

LAVAGNOL PETANQUE

Une dynamique qui se confirme

L'année 2025 aura marqué une étape importante pour le club avec une montée en puissance de ses activités et une présence affirmée dans les différentes compétitions départementales.

Le club a notamment participé aux Championnats des Clubs en catégories vétérans, OPEN et féminines. Cette dynamique sportive s'est accompagnée de la création de l'école de pétanque en septembre 2025, destinée aux jeunes du village après plusieurs semaines d'initiation estivale.

Une réflexion sur l'implication des joueurs sera engagée afin de repartir sur de nouvelles bases.

Côté Staff, Lamine Diedhiou quitte le poste d'entraîneur principal des seniors. Après 5 années passées sur le banc il cède sa place suite à des contraintes professionnelles. Son expertise reste au sein du club puisqu'il chapotera l'école de Foot en entente avec Larzac-Vallées. Il laisse un bilan enviable avec deux finales de Coupe d'Aveyron dont une gagnée et une montée en R3.

Son successeur Mathias Delmas, a déjà rejoint le club et travaille à la préparation de la saison.

Pour les jeunes, l'entente avec Larzac-Vallée sera étendue à toutes les catégories. Sous l'impulsion de Lamine, des commissions conjointes entre les deux clubs ont été créées.

Pour les éducateurs, afin d'avoir une vision globale et commune et pour la communication, des pages Facebook et Instagram spécifiques à l'entente jeune seront créées.

De plus grâce, à la générosité de 2 sponsors, Bureau-Vallée et Privats Boissons, les équipes U11 à U17 seront dotées de nouveaux maillots floqués d'un blason commun. Une section féminine devrait également voir le jour notamment avec une équipe U13 100% féminine et des ententes avec les clubs voisins afin de faire grandir le foot féminin dans le Sud-Aveyron.

Côté festif, le club organisera le traditionnel bal du 13 juillet, le menu est en cours d'élaboration.

Contact Eric ou Philippe : 07.85.75.56.85 / 06.84.18.95.97

En 2026, plusieurs équipes du club sont de nouveau engagées dans les Championnats d'Aveyron des Clubs. En vétérans, 2 équipes engagées en 5ème division. En OPEN, 2 équipes défendront les couleurs du club en 4ème division. En féminines, une équipe 100% Lavagnol Pétanque est engagée et contribue au développement de la pétanque féminine locale.

Ces participations témoignent de la volonté du club de s'inscrire durablement dans la pratique compétitive tout en conservant son esprit convivial.

Des associations actives !

Le concours en doublettes formées du 25 avril 2026 a rencontré un très beau succès avec la participation de 66 équipes, confirmant le dynamisme et l'attractivité du club.

L'année 2026 confirme ainsi cette progression. Le Lavagnol Pétanque poursuit son développement dans un esprit de convivialité, de partage et de passion de la pétanque. Les licenciés, bénévoles et sympathisants participent à cette belle aventure associative qui anime la commune tout au long de l'année.

Le 6 juin 2026, le club a organisé la deuxième édition de son tournoi annuel amical. Cette journée, placée sous le signe de la bonne humeur et du fair-play, a réuni 14 équipes dans une ambiance chaleureuse et festive. Le succès attendu confirme l'intérêt grandissant pour cette manifestation désormais appelée à devenir un rendez-vous incontournable.

Comme chaque année, les traditionnels concours amicaux du vendredi soir viendront également rythmer la période estivale. Ouverts à tous, licenciés ou non, ces rendez-vous sont l'occasion de

partager un moment convivial autour de la pétanque dans une ambiance familiale et détendue.

Le Lavagnol Pétanque remercie chaleureusement l'ensemble de ses bénévoles, partenaires, sponsors, joueurs et supporters qui contribuent, par leur engagement et leur fidélité, au dynamisme et au rayonnement du club.



LETI YOGA

Les cours de yoga sur chaise ont lieu tous les vendredis à 9h30 aux vestiaires communaux de St-Georges. Chaque semaine, nous nous retrouvons pour pratiquer dans la bonne humeur et en toute bienveillance. Et qui de mieux pour parler des cours que les élèves !

Marylène nous parle des bienfaits que la pratique lui apporte au quotidien : « Cela fait maintenant 3 ans que je pratique le Yoga sur chaise. C'est une discipline qui m'a permis de gagner en souplesse et en énergie. Je suis plus consciente de ma respiration. L'essayer c'est l'adopter. Merci Leti pour l'ambiance de tes cours, ton attention, ton écoute. Il n'y a pas de prise de tête. Tout se passe dans la simplicité ».

Et Michèle nous évoque également ses sensations pendant et après les séances: « Pendant les séances, je suis surprise de constater que tous mes muscles se mobilisent, que j'améliore ma souplesse, dans une concentration quasi totale . C'est « Ici et maintenant ». Etonnant !!! Mais ça ne s'arrête pas là ! Après la séance, nous partageons un joyeux et bienveillant moment autour d'une boisson surprise de Laetitia ! ». Les cours ont lieu jusque fin juillet,

sans abonnement et sans engagement. Vous pouvez réserver à la séance ou au carnet de 10 ou 30 séances et assister aux cours selon vos disponibilités.

Pour plus d'informations, n'hésitez-pas à visiter mon site internet www.letiyoga.fr ou à me contacter au 07 81 30 47 91.



Des associations actives !

LUZ'ARTS

Carnaval

Ce 10 avril, l'heure était grave pour Monsieur carnaval, il allait être jugé... La nuée de papillons qui l'entouraient ne l'amusaient pas du tout. Mais n'était-il pas un peu responsable de cette invasion bien dérangeante pour la vie locale ? Sa mine triste contrastait avec les rires des enfants qui s'en sont donnés à cœur joie pour lui rappeler toutes les misères qu'il nous avait infligées au cours de l'année.

Et le verdict est tombé, il allait être brûlé. La musique entraînante de l'Echo des Avens a accompagné, depuis le départ du jardin de la mairie, l'évènement. Et pour fêter la sentence Luz'Arts a offert le pot de l'amitié, moment de convivialité sous un soleil radieux.



Adieu
pauvre
Carnaval...

Stage d'art plastique

« Créer mon univers fantastique ! », telle était la proposition d'un stage pour les enfants pendant les vacances de Pâques. Violaine Couzinet, artiste plasticienne a réussi avec brio à réveiller l'imaginaire (pas vraiment endormi) de chacun.

Récupération de bois de cagettes qui d'heure en heure s'est transformé en ailes, corps, têtes d'oiseaux. Riches en couleurs, parés de bijoux, êtres volants extraordinaires parfois à quatre pattes, un monde magique a vu le jour.

Un joyeux moment constructif...et les enfants sont repartis avec leur œuvre qui avait déjà une place dans leur jardin ou leur balcon.



LUZ EN FORME ET LOISIRS

Cette année encore, nous avons ouvert nos ateliers (Pilates, Hatha Yoga, Gym douce, Cardio-Training, Qi-Qong et Zumba) pour une séance découverte début juin. Certains parmi vous ont pu s'inscrire pour la rentrée pour les autres nous vous donnons rendez-vous à partir du 21 septembre. D'ici là, nous vous invitons à notre assemblée générale le vendredi 18 septembre à 18h dans les jardins de la mairie.

La qualité de nos intervenants : Christophe, Evguenia, Selima, Pauline et Charlène et leurs compétences professionnelles et humaines, contribuent largement à la dynamique de notre association et nous les en remercions chaleureuse-

ment. Nous avons aussi la chance d'avoir une municipalité qui soutient le tissu associatif.

En début d'année, deux manifestations festives ont eu lieu : une soirée jeux de société le 17 janvier en soirée et l'après-midi contes le 16 février a été animée par Malika Verlaguet et son spectacle « Murmures des galets » qui a enchanté petits et grands. Rien de tel qu'un goûter bien achalandé pour régaler nos papilles et clore ce dimanche de fêtes.

Le 28 février, Pauline, notre animatrice de gym douce et de cardio-training, nous a proposé une

Des associations actives !

séance découverte du Yoga du rire. Cette séance a rassemblé une quinzaine de participants. Nous avons également proposé une découverte du Munz Floor avec Charlène notre animatrice du Qi-Qong. 15 personnes se sont inscrites et face à la satisfaction, l'association proposera un cours mensuel à la rentrée.

Nous vous rappelons que ces activités sont ouvertes à tous, actifs ou retraités dynamiques, n'hésitez pas, en début de saison, la première séance est gratuite.

Contact : Marie-Claude : 06 78 62 06 92

Toute l'équipe vous souhaite un très agréable été et espère vous retrouver en pleine forme à la rentrée.



LE RELAIS PAROISSIAL

Des catéchumènes toujours plus nombreux

Le catéchuménat désigne le cheminement de formation d'une personne adulte, non baptisée, qui se prépare à recevoir les sacrements de l'initiation chrétienne : baptême, confirmation et eucharistie. Un accompagnement est prévu.

Partout en France, les adultes sont de plus en plus nombreux à suivre cette démarche. Pour Millau et les environs, une quinzaine de personnes suivent actuellement ce parcours.

On peut obtenir plus de renseignements auprès de Sœur Marie-Reine (06 81 36 69 23).

Eveil à la Foi

Des jeunes parents souhaiteraient, en lien avec la Paroisse, mettre en place une catéchèse pour les enfants du village. Les réunions parents/enfants pourraient démarrer en septembre ou octobre, selon un rythme et des modalités à définir.

Les familles intéressées peuvent s'adresser à Charlène (06 85 58 73 92).

Marche vers la chapelle de Luzençon

La traditionnelle et très appréciée marche vers la chapelle de Luzençon aura lieu le vendredi 3 juillet (départ à 20 h depuis l'embranchement de Luzençon, route de Saint-Rome-de-Tarn).

Ce petit pèlerinage qui se déroule tous les ans accompagné par le prêtre de la Paroisse, permet de

vivre un temps spirituel en pleine nature, et donne l'occasion d'admirer depuis le promontoire de la chapelle un panorama exceptionnel sur Saint-Georges et les environs.



Des associations actives !

Pèlerinage à Lourdes

Le pèlerinage diocésain à Lourdes, présidé par Mgr Luc MEYER, aura lieu du 21 au 24 août 2026. Pour s'inscrire, on peut contacter Françoise VALENTIN (06 73 35 84 54) ou utiliser le lien suivant sur internet :



De nombreuses autres informations et événements sont accessibles sur le site du doyenné du Pays millavois : <https://doyennepaysmillavois.fr>

RUGBY À 5

La fin de saison approche déjà à grand pas. L'heure est peut-être au bilan pour les deux entraîneurs, Géna Pisano entraîneur et Vayssier Maxime entraîneur et Président.

Une saison marquée par la présence d'une base solide de joueurs, et aussi par l'arrivée de personnes qui n'avaient jamais pratiqué le rugby, et qui finalement ont pris la licence au rugby à 5. Un point positif, la ligne directrice du club est respectée.

Une saison marquée aussi par l'organisation de plusieurs entraînements avec l'équipe de Séverac, qui partage les mêmes valeurs du rugby à 5. Nous avons donc réalisé une rencontre à Séverac et une rencontre retour à Saint-Georges qui s'est suivie d'une réception au bar-restaurant Le Luz'.

Le seul point négatif aura été le non déplacement de notre club aux tournois préparés par le comité départemental de Rugby.

Rappelons que nous sommes en rugby loisirs et non engagé en rugby compétition.

Un repas de fin de saison est en cours d'organisation, afin de ressouder les liens et préparer la saison prochaine.



TERANGA

Dans l'attente de son prochain séjour au Sénégal, l'association Téranga est active à la fois en France et au Sénégal.



Ainsi, comme nous l'avons fait à l'école de Saint-Georges, nous avons pu grâce à l'accueil des enseignantes, intervenir auprès des enfants de l'école de Saint-Victor-et-Melvieu. Pour la maternelle, le Pr Abdou Khadre Fall, (de passage en France) a présenté un conte sur le thème des animaux d'Afrique.

Pour les classes primaires, nous avons projeté le film « un jour d'école » tourné par 3 membres de l'association, film qui relate une journée d'école de deux petits lougatois.

Ces présentations ont été suivies de questions mais aussi d'un débat ouvrant sur le monde, et faisant comprendre que la vie de ces écoliers lougatois n'est pas toujours aussi confortable que celle de leurs homologues français.

Des associations actives !

Toutes et tous ravi(e)s ont terminé cet échange par un goûter convivial.

Côté Sénégal, l'association a été partenaire d'une journée de soins gériatriques gratuits qui s'est déroulée au centre de gériatrie Souleymane Kante de Thiès. Ce type d'événement solidaire s'avère très utile pour les populations. Les soins et consultations sont dispensés sur place, mais aussi à domicile grâce à des équipes mobiles.

Téranga a été également partenaire, dans le quartier Thiokhna à Louga, de l'équipement en

matériel d'une maternité, (qui fait partie d'un poste de santé), qui ouvre ses portes à Louga.

Ces partenariats témoignent des liens qui se sont tissés avec ces structures.

Enfin, entre la France et le Sénégal à navigué un container de matériel médical qui est arrivé à Dakar à la fin du mois de mai.

Contact : 06 72 44 54 48



VAL SEREIN

Le Repas de Noël a terminé l'année 2025 sur une note festive. Notre assemblée générale au titre de 2025 a eu lieu le 15 janvier 2026. Comme annoncé, les statuts de l'association mis à jour ont été appliqués. Cela nous a demandé plus d'investissement dans la préparation avec 66 personnes présentes. Après l'adoption à l'unanimité des différents rapports, le tiers du Conseil d'Administration a été renouvelé. L'Assemblée Générale s'est terminée par le partage de la galette.

Le 20 février, nous avons fêté la Chandeleur, une quarantaine de personnes étaient présentes.

Le 27 mars, à leur tour les grands-pères et grands-mères ont été fêtés. A cette occasion, un petit loto suivi d'un goûter a occupé l'après-midi.

Le 04 juin ont été fêtés les pères et les mères.

La sortie du 9 juin : « Cap sur La Mer » en direction du Cap d'Agde de quoi passer une très bonne journée.

Cette sortie a clôturé le 1^{er} semestre de cette année.

Bel été, et très bonnes vacances, nous nous retrouverons à la rentrée sans doute le jeudi 10 septembre pour de nouvelles découvertes.

L'association accueille tous les retraités qui le souhaitent.

Contact Christiane BONED : 05 81 19 58 09.



Expression libre

ZEC : UNE DECISION DE JUSTICE QUI INTERPELLE

Par jugement du **23 décembre 2025**, le Tribunal administratif (TA) de Toulouse a demandé la **régularisation du projet de Zone d'Expansion des Crues (ZEC)**, en relevant **plusieurs insuffisances**, notamment sur le plan environnemental. **En l'état, ce projet n'est pas conforme aux exigences réglementaires.**

Cette décision rappelle un principe essentiel : même pour un projet présenté comme d'intérêt général, **le respect du droit est incontournable.**

Le TA a accordé un délai de régularisation. Le projet ne pourra être maintenu que si les exigences fixées sont respectées dans les délais impartis. **À défaut, il s'expose à une annulation.**

Au-delà de l'aspect juridique, des interrogations demeurent sur l'efficacité réelle du dispositif. À ce jour, aucune crue importante n'a permis d'en mesurer pleinement les effets. En revanche, lors des épisodes de **décembre 2025 et janvier 2026**, des **érosions de berges** ont été constatées, nécessitant des travaux correctifs.

Entre sécurité, environnement et finances publiques, ce dossier mérite un suivi rigoureux, transparent et responsable.



PLACETTE : DES QUESTIONS QUI NE PEUVENT PLUS ÊTRE ÉLUDÉES

Depuis 2024, des travaux importants sont réalisés sur le site de la Placette, **secteur historiquement identifié** comme celui de l'ancienne église et de son cimetière.

Dès 2023, les services de l'État avaient clairement indiqué que ce secteur présentait un **potentiel archéologique avéré**, tout en précisant que l'absence de diagnostic reposait sur une **hypothèse** : celle de **travaux limités en surface et en profondeur**. Une surveillance des travaux était toutefois expressément recommandée.

Or, les travaux réalisés depuis 2024 ont comporté des **affouillements significatifs du sous-sol** (réseaux eau, assainissement et gaz).

Selon les éléments disponibles, **aucune présence d'archéologue n'a été constatée sur le site entre 2024 et le 17 mars 2026**, date d'intervention des services compétents.



Cette intervention tardive a conduit à la découverte de vestiges, notamment funéraires, et à une suspension partielle du chantier.

Ces éléments posent une question majeure : **les conditions dans lesquelles les travaux ont été réalisés correspondent-elles bien à celles qui avaient été présentées aux Services de l'État ?**

Dans ce contexte, une **demande d'expertise judiciaire** a été déposée devant le Tribunal administratif de Toulouse afin de permettre l'établissement objectif des faits.

À ce stade, aucune conclusion définitive ne peut être tirée. Mais une chose est certaine : **seule une expertise indépendante permettra de lever les interrogations légitimes et d'établir toute la transparence sur ce dossier.**

BUDGET 2026 : UNE TRAJECTOIRE FINANCIERE SOUS TENSION

Le **budget primitif 2026** de la commune confirme une **dégradation préoccupante de la situation financière**. Les dépenses de fonctionnement **continuent d'augmenter** tandis que les recettes **stagnent voire reculent**, créant un « effet ciseaux » qui réduit progressivement les marges financières de la commune. **L'épargne brute chute fortement** (≈ 128 000 € en 2026 contre ≈ 393 000 € en 2025), réduisant la capacité de financement des investissements. Plus préoccupant encore, **l'épargne nette devient négative** (≈ - 87 000 € en 2026 contre ≈ 39 000 € en 2025), ce qui signifie que la commune doit désormais recourir à l'emprunt pour rembourser sa dette.

Dans ce contexte, le **taux d'endettement** progresse (**101 %** en 2026 contre **72 %** en 2025) et la **capacité de désendettement** se dégrade fortement (≈ **13,5 années**), sous l'effet notamment d'un nouvel emprunt de **707 000 €**, traduisant un endettement de plus en plus difficile à maîtriser.

Les **budgets annexes** appellent également à la vigilance : le **budget photovoltaïque** repose sur un équilibre fragile entre recettes et remboursement d'emprunt ; le **budget du centre commercial** dépend fortement des loyers avec un nouvel emprunt en perspective (100 000 €) pour réaliser les travaux de la pharmacie ; le **budget eau-assainissement** comporte des incertitudes sur des investissements importants non-inscrits au budget primitif 2026 (≈ 250 000 €).

Ces éléments traduisent une **trajectoire financière tendue**, qui interroge sur la soutenabilité des choix engagés à moyen terme.

ANIMATION DE JUILLET

LUNDI 13 JUILLET - 19h Jardin de la Mairie
REPAS MUSICAL

LUNDI 14 JUILLET - 11h - Jardin de la Mairie
COMMEMORATION REPUBLICAINE - APERITIF

VENDREDI 24 JUILLET - 19h30 - St-Geniez-de-Bertrand
SOIRÉE MUSICALE organisée par l'amicale du Lavencou. (habitants et vacanciers de St-Geniez, Serals, Lavencas, Vialgues) 5€ et pique nique sorti du sac.

VENDREDI 31 JUILLET - Espace Gérard PRETRE
PAÏËN - Compagnie Fusible - spectacle de plein air



ANIMATION DE SEPTEMBRE

SAMEDI 12 SEPTEMBRE - 19h - Jardin de la Mairie
SEPTEMBRE EN OR

« Septembre en Or » vise à mettre en lumière la lutte contre les cancers de l'enfant. C'est l'occasion de marquer notre mobilisation et de repousser nos limites, collectivement, pour montrer notre soutien à ces jeunes patients. Une course sera organisée pour les enfants du village et d'ailleurs le 12 septembre. Pour sensibiliser davantage de monde, les rubans dorés qui symbolisent cette cause orneront le pont de St-Georges.

SAMEDI 26 ET DIMANCHE 27 SEPTEMBRE

100 KM départ le 26 à 8h de MILLAU et passage à St-Georges à partir de 11h.

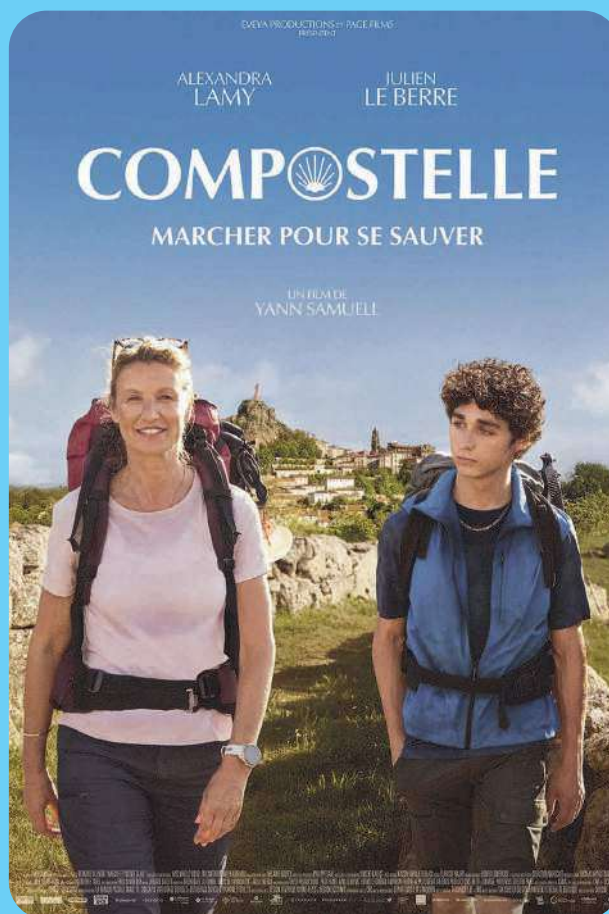
ANIMATION DE DECEMBRE

MARDI 1^{er} DECEMBRE - Salle des fêtes
DI,DAS ET CALIE Compagnie CREATION EPHEMERE
- Spectacle à partir de 2 ans.

ANIMATION D'AOUT

VENDREDI 7 AOUT - 21h - Jardin de la mairie (salle des fêtes si mauvais temps)

COMPOSTELLE - Projection du film en plein air



MARDI 11 AOUT - 21h - Place St-Geniez-de-Bertrand
BOUBA ET MANKO concert musique africaine



DU VENDREDI 28 AU DIMANCHE 30 AOUT - Espace Gérard PRETRE

LES JAM'S - Rencontres de Fanfares

Infos pratiques

Nouveau point relais

Le LUZ' propose dépôts et retraits colis pour Chronopost, Mondial Relay, DPD et Colissimo.

ECOLE DU CERNON :

7 chemin des Rivières - Tél. 05 65 62 37 24

ECOLE DES AMANDIERS :

2 place du Soleirol - Tél. 05 65 62 31 36

PROFESSIONNELS DE SANTE :

• Maison pluridisciplinaire de santé

3, avenue Bernard Pottier :

- **Médecins Généralistes** : Tél. : 05 65 62 36 32

Dr COMBES, Dr BEZIER, Dr LEBON, Dr RICŒUR

- **Cabinet d'infirmières** :

Mmes BIANQUIS - SANTORO - PETIT - Tél. : 05 65 62 43 13

- **Cabinet de Kinésithérapie** :

M. GALTIER - M. ALAZARD - M. PETIT - Tél. 05 65 62 35 34

- **Chirurgien-Dentiste** :

OUVERTURE PROCHAINE - Tél. 05 65 62 32 71

- **Orthophonistes** :

Severine BLANCHET - Tél. 06 25 39 52 98

- **Psychologue-Psychothérapeute** :

Caroline SAVETIER - Tél. 06 95 14 93 82

- **Diététicienne** :

Maria-Elena LADOUX MARTINEZ - Tél. 06 45 02 81 40

- **Infirmière ASALEE** :

Claire BLANC - Tél. 05 65 69 46 93

• Pharmacie

1 rue du Moulin de Taly

Cécile MAFFRE

Tél. : 05 65 62 35 04

• Ambulances COMBES-VULLO

13 ZI de Vergonhac

Tél. : 05 65 62 45 45

www.ambulancescombesvullo.fr

SERVICE A LA PERSONNE sur la commune :

• ADMR Causses & Vallées : Tél. : 05 65 61 07 29

• Assistants Maternelles Agréées :

Sur www.saint-georges-de-luzencon.fr / VIE LOCALE / Enfance et jeunesse / Petite Enfance.

• Centre de Loisirs les « Z'écureuils » :

Parc de la Mairie

Tél. : 06 16 70 64 10 - @ : alshzec@gmail.com

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA DECHETERIE :

- le lundi et le mercredi de 14h à 17h

- le samedi de 8h à 12h

RESTAURANTS FIXES / AMBULANTS / LIVRAISONS :

• Ô MILL PATES (Tous les vendredis soirs)

Parking à l'angle av du Pré de Vabres / rte de Mayres

Tél. : 06 52 91 95 35

• DISTRIBUTEUR PIZZA : 1-3 rue Fontaine Vieille

• ARANCINI - CHAUD BOULETTE

Sur réservation - Livraison sur St-Georges-de-Luzençon

Tél. : 06 44 94 83 53

• SUSHI VIETASIA (Tous les jours de 9h à 22h)

13 rue du Moulin de Taly (plateau de la gare)

Tél. : 06 79 70 49 44 - 06 33 52 07 40

• Le Luz'

1 avenue du Pré de Vabres - Tél. : 05 65 62 35 51

COMMERCE :

• Salon de coiffure ERIKA :

4 rue de la Fontaine Vieille - Tél. : 05 65 62 41 75

• Tabac - Presse du Cernon :

HIL Muriel - 1 rue du Moulin de Taly - Tél. : 09 64 02 05 02

• Boucherie - Charcuterie - Epicerie :

1 rue du Moulin de Taly - Tél. : 05 65 62 35 59

• Boulangerie-Pâtisserie « L'Espiqal » :

3 rue du Moulin de Taly - Tél. : 09 67 23 37 59

BIBLIOTHEQUE :

Mercredi : 16h à 18h & Samedi : 10h à 12h

Tél. : 06 87 53 33 56

OPAH « Je rénove avec la Com'com » :

Permanences : 1 fois / trimestre, le mercredi.

De 9h à 12h. Tél. : 05 23 53 37 52

ASSISTANTE SOCIALE :

Permanence tous les 1^{er} jeudis du mois, le matin, à la Mairie sur R.D.V. uniquement. Tél. : 05 65 60 95 55

HORAIRES D'OFFICE RELIGIEUX :

• St-Georges-de-Luzençon :

Le 4^{ème} samedi, tous les 2 mois, à 17h30 (hiver), 18h (été).

• Millau :

Le samedi à 17h30 (hiver), 18h (été).

Le dimanche à 9h et 10h30.

ACCUEIL AGENCE POSTALE

Ouverture au public : Lun. à vend. de 9h à 12h.

Contact : 05 65 42 58 51

MAISON FRANCE SERVICES

Ouverture au public : Du lun. à jeu. de 14h à 17h.

Prise de rendez-vous conseillée.

Contact : 05 65 59 41 62

mfs@saint-georges-de-luzencon.fr

ACCUEIL MAIRIE

Ouverture au public : Sans rdv : Lun. à vend. de 8h30 à 12h. / Surrdv : Lundi à jeudi de 14h à 17h.

Permanence téléphonique : Lun. à jeu. de 8h30 à 12h de 14h à 17h et le Vendredi de 8h30 à 12h.

05 65 58 41 00 / mairie@saint-georges-de-luzencon.fr / www.saint-georges-de-luzencon.fr